

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

01

RURAL

01

TELECOMMUNICATION

01

N° 2708

15 Décembre 2022

15 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 439/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU/11-2022 Lire
	Titre/objet DECISION N° 00439/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU/11-2022 DU 08/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITION (DP) N° 012/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 29/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET LA GESTION DOCUMENTAIRE À LA DIRECTION DES OPÉRATIONS URBAINES (DOU) DU MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU) FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation N/A
	Date de clôture N/A

2	Reference 2081/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2081/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 09/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD, RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD, PROGRAMME 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation N/A
	Date de clôture N/A

3	Reference 400/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet DECISION ? 400/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 09/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD, RÉGIONS DU CENTRE ET DU SUD, PROGRAMME 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation N/A
	Date de clôture N/A

4	Reference 403/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet DECISION N° 403/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TGRI/2022 DU 14/10/2022, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ SUR LA RIVIÈRE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 À HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DÉPARTEMENT DE LA MIFI, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation N/A
	Date de clôture N/A

5	Reference 1 Lire
	Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/11/2022 RELATIF À LA FOURNITURE DE DIX (10) VÉHICULES POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation N/A
	Date de clôture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	2091/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2091/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 12/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 A HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
7	Reference	0169/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO00169/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU08/12/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°012/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 29/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE ET LA GESTION DOCUMENTAIRE A LA DIRECTION DES OPERATIONS URBAINES (DOU) DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (MINHDU)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	Reference	0013/AONO/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 12 décembre 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 035/CP/MINEFOP/SG/DAG/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 PORTANT AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013/AONO/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE RAPIDE AUX MÉTIERS INDUSTRIELS DE PITOA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-01-2023
9	Reference	100 /ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBDDU09 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 100 /ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBDDU09 DÉCEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET DE CES ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MOUNGO, ROUTE RÉGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DÉPARTEMENT DU KUPÉ MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST (PHASE 02).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-01-2023
10	Reference	16640/AONR/CAA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°16640/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 14/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INTEGRATION DES LICENCES MICROSOFT LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAA-EXERCICES 2022, 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference n°2 du 11 janvier 2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°2 DU 11 JANVIER 2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°03940/AOIR/MINHDU/C2D/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 » Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference 0025/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 0025/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE FIN D'ANNEE 2022 DU PEA-JEUNES Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 20-12-2022
-----------	---

13	Reference 004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE NGOMEDZAP EXERCICE 2022. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 05-01-2023
-----------	--

14	Reference 00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE SA SANTE ECOLOGIQUE.FINANCEMENT : FONDS COMMUN PSFETÂCHE N° 5.3.16.0.0 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 12-01-2023
-----------	---

15	Reference 025/DG /TRADEX/CIPM /22 du 12/12/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N° 00439/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU/11-2022 DU 08/12/2022 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITION (DP) N°
012/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 29/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE ET LA GESTION DOCUMENTAIRE A LA DIRECTION DES
OPERATIONS URBAINES (DOU) DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
(MINHDU)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution de la République du Cameroun ;

Vu l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI de la 30/12/2021 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;

Vu le Procès-Verbal de l'examen du rapport de préqualification et du projet de DP du 02/02/2022 ;

Vu la Demande de Proposition N°012/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 29/07/2022 ;

Vu le Procès-verbal de négociation du contrat du 26 septembre 2022 ;

Vu le Procès-verbal de validation de la procédure d'attribution par la CSPM en date du 10/11/2022,

Vu l'avis favorable de la CSPM sur la proposition d'attribution 11/11/2022

DECIDE :



Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Proposition simplifiée susmentionnée :

Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
Groupement GAST/ SOCINEL SA/SERSYS SARL BP 8346 Yaoundé-Cameroun, Tél: (+237) 6 77 81 09 61 / 6 94 24 39 39, E-Mail: fbokagne1968@gmail.com	- 54 930 497 FCFA Hors TVA (cinquante-quatre millions neuf cent trente mille quatre cent quatre-vingt dix sept) ; Soit - 68 129 794 FCFA TTC (soixante-huit millions cent vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt quatorze).	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2081/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 09/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU SUD, REGIONS DU CENTRE ET DU SUD, PROGRAMME 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 035/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Sud, Régions du Centre et du Sud, programme 2021, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Délais d'exécution
1-CE/21	Entretien périodique aux produits stabilisants	RO103 : Makai – Mbot Makak Mbede	25,00	LAND SERVICE BP: 5974 Ydé Tél: 675 70 52 01	236 128 761	236 128 761	Phase unique : 08 Offre financière la moins-disante.
4-SU/21		RN17B : Olounou – Oveng	64,00	BABCAM INDUSTRIES LIMITED BP : 423 Buéa Tel : 651 56 18 98	413 216 447	413 216 477	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
5-SU/21		RN7 : Lolabe – Campo Beach	48,10	ETS MACAM B.P: 3565 Yaoundé Tel: 222 608 484	104 982 141	164 982 141	Phase unique : 08 Offre financière la moins-disante.

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	NB SERA	- Offres financière non moins disante
02	ETS EJ INTERNATIONAL	- Non justification de la possession en propre d'un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus pour ; - Absence de la capacité financière pour le lot 5-SU/21.
03	GPT EST FOKA & CIE-CETP SARL	- Rapport de visite du site ni documenté ni illustratif
04	ETS SAWI	- Non justification de la possession en propre de deux camions bennes et d'une pelle chargeuse (cartes grises invalides) - Falsification et non-conformité de l'attestation de présentation de l'original - du diplôme du conducteur des travaux

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
05	PATRIOT ENGINEERING AND CONSTRUCTION	- Absence de la CNPS après un délai de 48 heures accordé par la commission
06	CETRA BTP	- Non justification de la possession en propre camion benne ; - Falsification de la carte grise d'un camion benne ; - Non authenticité du CV et de l'attestation de disponibilité du Conducteur des Travaux.

Les mandataires des entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 400/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 09/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 28/06/2021, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU SUD, REGIONS DU CENTRE ET DU SUD, PROGRAMME 2022. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Sud, Régions du Centre et du Sud, programme 2021 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'analyse des offres des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu le Procès –Verbal N° 000073/PV/CIPM-TERI/MINTP du 28 janvier 2022, du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 0000056/L/MINTP/CIPM-TERI du 28 janvier 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu La lettre N° 005545/L/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 17/11/2022 du MINMAP ;

Vu La lettre N° 005729/L/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 02 décembre 2022 du MINMAP.

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 035/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 28/06/2021, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau Sud, Régions du Centre et du Sud, programme 2021 :

SOUSSIONNAIRE RETENU

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution
1-CE/21	Entretien périodique aux produits stabilisants	RO103 : Makai – Mbot Makak Mbede	25,00	LAND SERVICE BP: 5974 Ydé Tél: 675 70 52 01	236 128 761	Deux cent trente six millions cent vingt huit mille sept cent soixante un	Phase unique : 08 Offre financière la moins-disante.
4-SU/21		RN17B : Olounou – Oveng	64,00	BABCAM INDUSTRIES LIMITED BP : 423 Buéa Tel : 651 56 18 98	413 216 447	Quatre cent treize millions deux cent seize mille quatre cent quarante sept	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
5-SU/21		RN7 : Lolabe – Campo Beach	48,10	ETS MACAM B.P: 3565 Ydé Tel: 222 608 484	104 982 141	Cent quatre millions neuf cent quatre vingt deux mille cent quarante un	Phase unique : 08 Offre financière la moins-disante.

Article 2: Les mandataires des entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 403/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 A HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14/10/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1er, Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'analyse des offres des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu La lettre de compte rendu N° L79-2022/CIPM-TCRI du 28/11/2022, du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°019/L/MINTP/CIPM-TCRI du 07/12/2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du MINTP ;

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 14/10/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1er, Département de la Mifi, Région de l'Ouest :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons/Rivières	Linéaires/Portées (ml)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Observations
Lot unique	Construction d'un pont	Rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha	12,00	International Building and Construction BP : 34 484 Ydé Tel : 677 83 58 58	82 739 580	Quatre vingt deux millions sept cent trente neuf mille cinq cent quatre vingt	Délai : 06 mois Offre financière la moins -disante.

Article 2: Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/11/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou présence d'au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, Enveloppe A)

1. Dossier financier incomplet ou non conforme (confère RPAO, Enveloppe C) ;
2. Un nombre de oui inférieur à **dix (10) sur quatorze(14)** pour la notation des critères essentiels
3. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et appartenance à la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif)
5. Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
6. Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
7. Non-conformité à au moins une des spécifications techniques majeures (moteur, dimension, nombre de places)

Spécifications techniques majeures	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4

Lire pluri

1. Références en fournitures similaires ;
2. Capacité financière ;
3. Garantie et service après-vente ;
4. Spécifications techniques mineures ;
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
6. Production d'une attestation de puissance administrative délivrée par le Ministère des Transports ;
7. Présentation de l'offre.

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

2 Autres**Lire plutot****PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (NOUVEAU)****A/ Généralités****Article 1 : Portée de la soumission**

1.1. Le Maître d'Ouvrage, définie, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), lance un appel d'offres en vue de l'obtention des Fournitures et Services connexes brièvement définis dans le RPAO et spécifiés dans le Descriptif de la Fourniture ainsi que le Bordereau des Quantités.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Fournitures".

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit livrer les Fournitures dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court, sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire.

Article 2 : Financement

La source de financement des fournitures objet du présent appel d'offres est précisée dans le RPAO.

Article 3 : Fraude et corruption

3.1. Les soumissionnaires et les entrepreneurs sont tenus au respect des règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution des marchés.

En vertu de ce principe :

a. Les définitions ci-après sont admises :

i. Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;

ii. Se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;

iii. Sont considérées comme des « pratiques collusoires », toutes formes d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'Autorité Contractante en ait connaissance ou non) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; et

iv. "Pratiques coercitives" désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.

v. Le "conflit d'intérêt" est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est de nature à compromettre la transparence dans la passation des marchés publics.

b. Toute proposition d'attribution est rejetée s'il est prouvé que l'attributaire proposé est directement ou par l'intermédiaire d'un agent public, coupable de corruption, s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives ou encore en situation de conflit d'intérêt lors de l'attribution de ce marché.

3.2. Le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics peut à titre conservatoire, prendre une décision d'interdiction de soumissionner pendant une période n'excédant pas deux (2) ans, à l'encontre de tout soumissionnaire reconnu coupable de trafic d'influence, de conflits d'intérêts, de délit d'initiés, de fraude, de corruption ou de production de documents non authentiques dans la soumission, sans préjudice des poursuites pénales qui pourraient être engagées contre lui.

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

Article 5 : Fournitures et Services connexes répondant aux critères d'origine

5.1. Toutes les fournitures et tous les services connexes faisant l'objet du présent marché devront provenir de pays répondant aux critères de provenance définis dans le RPAO.

5.2. En vertu de l'article 5.1 ci-dessus, le terme « fournitures » désigne produits, matières premières, machines, équipements et installations industrielles; et le terme « services connexes » désigne notamment des services tels

que l'assurance, l'installation, la formation et la maintenance initiale.

5.3. Le terme « provenir » qualifie le pays où les fournitures sont extraites, cultivées, produites, fabriquées ou transformées ; ou bien le pays où un processus de fabrication, de transformation ou d'assemblage de composants, aboutit à l'obtention d'un article commercialisable dont les caractéristiques de base sont substantiellement différentes de celles de ses composants.

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire

6.1. Les soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :

- a. Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire; et
- b. Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché. Fournir toutes les informations (ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de préqualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une préqualification demandée aux soumissionnaires afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché).

Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :

- i. La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;
- ii. l'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières ;
- iii. Les commandes acquises et les marchés attribués ;
- iv. Les litiges en cours ;
- v. La disponibilité du matériel indispensable.

6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs fournisseurs groupés (cotraitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- a. L'offre devra inclure tous les renseignements énumérés à l'Article 6.1 ci-dessus : Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;
- b. L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement;
- c. La nature du groupement (conjoint ou solidaire tel que requis dans le RPAO) doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;
- d. Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis à vis du Maître d'Ouvrage ou de l'Autorité Contractante pour l'exécution du marché ;
- e. En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les paiements qui sont effectués par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.

6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais de livraison visés dans le RPAO.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
YAOUINDE le 14 Décembre 2022
MELINGUI KOAH GASPARD BRICE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 2091/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 12/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 14/10/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT EN BETON ARME SUR LA RIVIERE TA'A KUEH LELE RELIANT BAMENDZI 3 A HOUKAHA DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 1ER, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 093/AONO/MINTP/ CIPM-TCRI/2022 du 14/10/2022, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un pont en béton armé sur la rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha dans la Commune de Bafoussam 1er, Département de la Mifi, Région de l'Ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons/Rivières	Linéaires/portées (ml)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observations
Lot unique	Construction d'un pont	Rivière Ta'a Kueh Lele reliant Bamendzi 3 à Houkaha	12,00	International Building and Construction BP : 34 484 Ydé Tel : 677 83 58 58	82 739 580	86 723 966	Délai : 06 mois Offre financière la moins-disante.

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	MEM CONSTRUCTION	- Offres financière non moins disante
02	DTS CONSTRUCTION	- Offres financière non moins disante
03	GROUPEMENT ETS INGENIERIE ET JMS SARL	- Offres financière non moins disante
04	GROUPEMENT GALAND AND FRIENDS	- Offres financière non moins disante
05	GROUPEMENT STFI SARL / GROUPE TALMA SARL	- Absence de véhicule pick up ; - Absence d'expérience en ouvrage d'art dans le CV du Conducteur des Travaux
06	ETS TCHET SERVICES	- Absence de la déclaration sur l'honneur ; - Absence de véhicule pick up ; - Absence de la pompe à moteur.
07	LAMEG SARL	- Absence de véhicule pick up
08	WOUBENG VF ENGINEERING	- Non satisfaction du critère essentiel (Note Technique égal à 8/15 inférieur à 10/15)
09	ETS MBU	- Attestation de non faillite déposée après le délai de 48 heures accordé par la commission

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinze jours retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE NO00169/E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARMDUDU08/12/2022PORTANT
PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS
N°012/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/07-2022 DU 29/07/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN
SYSTEME D'ARCHIVAGE ELECTRONIQUE ET LA GESTION DOCUMENTAIRE A LA DIRECTION DES
OPERATIONS URBAINES (DOU) DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN
(MINHDU)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Projet : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)
Financement : Banque mondiale part Hors Taxes
Méthode de Sélection Qualification du Consultant (QC)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Le Consultant, Groupement GAST/ SOCINEL SA/SERSYS SARL, BP 8346 Yaoundé-Cameroun, Tél: (+237) 6 77 81 09 61 / 6 94 24 39 39, E-Mail: fbokagne1968@gmail.com, est attributaire du contrat relatif au recrutement d'un consultant (firme) chargé de réaliser l'étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système d'archivage électronique et la gestion documentaire a la Direction des Opérations Urbaines (DOU) du MINHDU

Il est invité à prendre attache avec la Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4ème étage Sise Immeuble face arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, E-mail : minduh.pdvir@gmail.com, pour les modalités de signature du Contrat.

YAOUNDE le 2 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 035/CP/MINEFOP/SG/DAG/2022 DU 12 DECEMBRE 2022 PORTANT AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013/AONO/CIPM/CCCM-BEC/2022 DU 12 DÉCEMBRE 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT ASSURER LA MAÎTRISE
D'ŒUVRE COMPLÈTE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE RAPIDE AUX MÉTIERS INDUSTRIELS DE PITOA.**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Numéro de l'appel d'offres : N°0013/AONO/CIPM/CCCM-BEC/2022

Nom du Maître d'Ouvrage : Le Ministre de l'Emploi et de la formation Professionnelle

Nom de l'AONO : Recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques devant assurer la maîtrise d'œuvre complète du
Projet de Développement du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux métiers Industriels de PITOA

Numéro d'identification : N°0013/AONO/CIPM/CCCM-BEC/2022.

Nom du Projet : Projet de Développement du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux métiers industriels de
PITOA

Le nombre maximum de partenaires au sein du groupement d'entreprises sera de : Quatre

Le présent appel d'offres n'est pas précédé d'une préqualification.

2. Consistance des prestations

Le Soumissionnaire devra soumettre les Stratégies de Gestion et Plans de mise en œuvre de la gestion des risques
majeurs dans les domaines environnemental et social (ES) ci-après :

- a) Plan de gestion des fouilles/déblais et matériaux ;
- b) Plan de gestion des produits dangereux ;
- c) Plan de contrôle des poussières et autres émissions atmosphériques ;
- d) Plan paysager;
- e) Plan de gestion des déchets ;
- f) Plan de formation environnementale et sociale ;
- g) Plan de gestion du trafic du chantier et des accès au site ;
- h) Plan de conception et de gestion des bases vie et bases chantier ;
- i) Procédures de gestion de la main d'œuvre;
- j) Plan de gestion des recrutements du personnel et des entreprises de sous-traitance ;
- k) Plan de prise en compte de l'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et d'Harcèlement Sexuel (HS)
- l) Manuel de procédures Environnementales et Sociales

3. Cout Prévisionnel

Montant du financement : Cent soixante millions (160 000 000) F CFA

4. Acquisition du Dossier

Système D'achat Electronique

Le Maître d'Ouvrage utilisera le système d'achat électronique ci-après pour les besoins de l'Appel d'Offres : Non
Applicable

Le système d'achat électronique sera utilisé pour les aspects ci-après de l'Appel d'Offres : Non Applicable

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le DAO complet en Français à la Direction des Affaires Générales
du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur présentation d'une quittance d'un montant non
remboursable de cent vingt mille (120 000) francs CFA délivrée par le Trésor public

5. Remises des offres

Outre l'original de l'offre qui sera un (1) exemplaire original imprimé sur papier et un (1) exemplaire original sur clé USB encryptée (c'est-à-dire non modifiable),

Le nombre de copies demandé est de : six (06)

Dont une copie sur un (1) support informatique (clé USB ou CD-ROM) sous format éditable (Excel/Word) pour en faciliter l'exploitation pendant l'évaluation des propositions.

Les dossiers papiers et le support informatique doivent être organisés selon une table des matières détaillée.

Pour les dossiers papiers, les sections doivent être matérialisées par des intercalaires à onglet.

Quant à la version sur support informatique, elle doit être organisée en trois (03) sous-répertoires, à savoir :

Documents de soumission (formulaire d'offre, bordereau des prix, garantie d'offre...);

Documents de proposition technique ;

Documents de qualification.

Les documents présentés dans les sous-répertoires ci-dessus doivent être produits séparément et autant que possible en version PDF-convertie et non PDF image.

Les bordereaux de prix seront soumis en format Microsoft Excel.

Dans le cas où des différences existeraient entre les données reprises sur le dossier en format informatique et l'original de l'offre, c'est l'offre originale qui prévaudra

La confirmation écrite de l'habilitation du signataire à engager le Soumissionnaire consistera en :

Une attestation dûment authentifiée, de la part de la personne légalement autorisée à représenter le Soumissionnaire donnant pouvoir de signature de l'offre avec le nom et le titre du (des) mandataire (s).

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement d'entreprises un engagement signé par tous les membres du groupement stipulant que tous les membres seront conjointement et solidairement responsables, et (ii) désignant un Mandataire ayant autorité à représenter tous les membres du groupement durant le processus d'appel d'offres.

Le soumissionnaire n'aura pas l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Aux seules fins de remise des offres l'adresse du Maître d'Ouvrage est la suivante :

Service des Marchés, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Ville : Yaoundé

Pays : République du Cameroun

La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Les Offres devront être déposées sous pli scellé au plus tard le **31 Janvier 2023 à 11 heures précises, heure locale**, et porter les mentions suivantes :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013/AONO/MINEFOP/CIPM/CCCM-BEC/2022 pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques devant assurer la maîtrise d'œuvre complète du Projet de Développement du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux métiers Industriels de PITO A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

6. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission d'un montant de huit millions d'une durée de validité de cent vingt (120) jours.

Une Garantie d'Offre est exigée pour chacun des lots, pour le montant indiqué.

Le montant en FCFA de la garantie d'offre est de : huit millions (8 000 000) F CFA. Elle sera établie par une institution financière agréée par la MINFI et dont la liste figure en annexe

Autre type de garantie acceptable : Non applicable

7. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :

Salle de réunions de la Commission Interne de passation des marchés du MINEFOP

Étage/Numéro de bureau : Salle de réunions

Ville : Yaoundé

Pays : République du Cameroun

Date : **31 Janvier 2023**

Heure : **12h00, précises, heure locale.**

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant rempli les conditions administratives, techniques et financières et dont la proposition aura été jugée la mieux disante.

9. Durée Validité des Offres

La période de validité de l'offre sera de 90 jours à partir de la date de dépôt des offres fixée par le Maître de l'Ouvrage.

10. Renseignements Complémentaires

Aux seules fins d'obtention d'éclaircissements, l'adresse du Maître d'Ouvrage Délégué est la suivante :

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Étage/ numéro de bureau : Service des Marchés publics

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Numéro de téléphone : 222 20 03 39 / 222 20 45 81

S/C Unité de Gestion du Projet de Développement du Centre de Formation Professionnelle Rapide aux métiers industriels de PITOA

Les demandes d'éclaircissements devraient parvenir au Maître d'Ouvrage au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de remise des offres.

Une réunion préparatoire aura lieu au lieu et date ci-après : Non Applicable¹

Une visite du site sera réalisée par le Soumissionnaire à son initiative

Chaque soumissionnaire supportera les coûts liés à son déplacement sur le site.

La langue de l'Offre est : Français ou Anglais

Toute correspondance sera échangée en Français ou en Anglais.

Les offres variantes ne seront pas considérées.

Les prix proposés par les Soumissionnaires ne seront pas révisables.

Les propositions financières seront faites en Franc CFA (XAF)

YAOUNDE le 12 Décembre 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 100 /ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBDDU09
DÉCEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET DE CES ACCÈS SUR LA
RIVIÈRE MOUNGO, ROUTE RÉGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DÉPARTEMENT DU KUPÉ
MANENGUBA, RÉGION DU SUD-OUEST (PHASE 02).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte des entreprises pour les travaux de construction d'un pont et de ces accès sur la rivière MOUNGO, route Régionale Inter N8-MOMBO-BAJOH dans le Département du Kupé Manenguba, Région du Sud-Ouest (phase 02), le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des Entreprises et/ou Groupement d'Entreprises du secteur des BTP qui désirent participer à la pré-qualification pour ces travaux.

Ces travaux seront financés par le Budget d'Investissements Publics du Ministère des Travaux Publics, au titre des exercices budgétaires 2023 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Entreprises et/ou Groupement d'Entreprises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la construction d'un pont et de ces accès sur la rivière MOUNGO, route Régionale Inter N8-MOMBO-BAJOH dans le Département du Kupé Manenguba, Région du Sud-Ouest (phase 02).

3. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

Installation de chantier, amené et repli du matériel
Nettoyage et désherbage
Remblai provenant d'emprunt
Mise en forme de la plateforme
Création des fossés et exutoires
Ouverture de piste au bulldozer
Fourniture et pose de buse métallique diam 800
Puisard en maçonnerie de moellons pour buse métallique diam 800
Tête en maçonnerie de moellons pour buse métallique diam 800
Batardeau
Fouilles pour semelles
Enracinage (forage des aciers dans la roche)
Enrochement pour culées et piles* de pont
Béton de propreté dosé à *150kg/m³
Béton armé dosé à 350kg/m³ A
Trottoir en béton armé, (avec béton de classe B30)
Béton ordinaire pour étanchéité dosé à 250kg/m³
Maçonnerie de moellon pour culées
Ralentisseurs de vitesse aux entrées du pont
Fourniture et pose des IPE 550
Fourniture et pose des IPE 450 pour entretoise
Plus-value de transport des matériaux
Appareils d'appui en néoprène
Peinture anticorrosive/bitumineuse pour garde-corps
Travaux en atelier (perçage et soudure)
Boulonnerie
équivalent
Coffrage ordinaire type WD 50 ou équivalent
Coffrage soigné
gargouilles
Etudes
Plan de recollement
Garantie décennale
Signalisation et sécurité
Garde-corps métallique
Epreuve de chargement
Panneau de signalisation métallique type A
Balise en béton armé

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au secrétariat de la Direction des Contrats 2ème Etage porte N°207 du nouveau bâtiment R+3, abritant certains services centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre du Ministère des Travaux Publics, le 06 janvier 2023 à 15 heures précises, heure locale, avec la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°100/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/OBD DU 09 décembre 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET DE CES ACCÈS SUR LA RIVIÈRE MOUNGO,
ROUTE RÉGIONALE INTER N8-MOMBO-BAJOH DANS LE DÉPARTEMENT DU KUPÉ MANENGUBA, RÉGION
DU SUD-OUEST (PHASE 02). »

5. Composition du dossier

Les Entreprises ou Groupement d'Entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les travaux décrits ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

IV -1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

1. 1. une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
2. 2. une attestation de non redevance en cours de validité ;
3. 3. l'accord de groupement, le cas échéant ;
4. 4. l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général, autorise de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
5. 5. une attestation de non-faillite, délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
6. 6. l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
7. 7. l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable et précisant l'objet de la soumission et le numéro de l'Appel d'offres;
8. 8. l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire à laquelle sera domicilié le marché en cas d'attribution. Elle devra être délivrée par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances;

En cas de groupement d'Entreprises, les pièces ci-dessus doivent être fournies par chaque membre du groupement, à l'exception des pièces 1, 3 et 8.

N.B : l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera l'élimination du candidat.

IV - 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

IV -2-1 : Les moyens humains :

IV -2-1-1 : La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel clé accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de présentation de l'original du diplôme
- pour les Ingénieurs de Génie Civil, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC).
- de l'attestation de disponibilité ;

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

Le personnel à mettre en place est le suivant :

- Conducteur des Travaux :

Ingénieur de génie civil de niveau BAC+ 3 au moins; disposant d'au moins 07 ans d'expérience générale et avoir assuré la fonction de Conducteur des travaux pour au moins 02 projets de construction, de réfection, de réhabilitation ou d'entretien d'ouvrage d'art

- Un Chef de chantier :

Technicien Supérieur de Génie Civil au moins; disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale et avoir assuré le



poste de chef chantier pour au moins (01) un projet de construction, de réfection, de réhabilitation ou d'entretien d'ouvrage d'art

- Responsable du Laboratoire Géotechnique :

Technicien de Génie Civil au moins; disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale et avoir au moins deux (02) projet au poste de responsable de laboratoire géotechnique dans le domaine des routes ou d'ouvrages d'art

- Un Topographe :

Technicien Supérieur en topographie ; disposant d'au moins 05 ans d'expérience générale et avoir au moins un (01) projet au poste de responsable topographe dans le domaine des routes ou d'ouvrages d'art

- Responsable Administratif :

Bachelier ou plus ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et trois (03) ans d'expérience pratique dans la gestion Administrative du personnel ou Financière dans une structure des Travaux Public.

IV -2-1-2 :L'organigramme complet de l'Entreprise

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois (03) mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

IV -2-2 :Les références de l'Enterprise

Les références à fournir sont les suivantes:

Avoir réalisé au cours des (5) cinq dernières années un projet de réhabilitation ou de construction d'un ouvrage d'art d'un montant TTC supérieur ou égal à 150 000 00 FCFA TTC.
Avoir réalisé au cours des (5) cinq dernières années un projet de réhabilitation ou de construction de route d'un montant TTC supérieur ou égal à 100 000 000FCFA TTC.

IV -2-3 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

L'entreprise devra justifier de la propriété et de l'état du matériel nécessaire à l'exécution des travaux. Les justificatifs du matériel sont les photocopies certifiées conformes des cartes grises légalisées par les services compétents du Ministère des Transports ou les photocopies certifiées conformes d'attestation de dédouanement datant de moins de trois mois à la date limite de remise des offres pour le matériel roulant, et les photocopies certifiées de factures pour les autres matériels.

En cas de location, joindre une copie du contrat de location et les copies certifiées conformes des pièces justifiant que la partie qui loue le matériel en est propriétaire. Ces pièces doivent dater de moins de trois mois à la date limite de remise des offres. La liste du matériel minimum à fournir est la suivante :

- 01 Pick-up ;
- 01 Bétonnières ;
- 01 Moto pompe ;
- 01 Groupes électrogènes
- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, dames Proctor, balances, série de tamis) ;
- Petit matériel de chantier.
- 01 Pelle excavatrice ;
- 01 Pelle chargeuse
- 02 Camions bennes
- 01 Compacteur vibrant ;

IV -2-4 :L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

IV -2-5 : Le reportage photographique du site des travaux

Le reportage devra faire ressortir :

- les accès à l'ouvrage
- le lit du cours d'eau (amont et aval)
- le point de rupture du trafic ;

toutes autres images jugées nécessaires.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

V-1 : Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Offre technique incomplète ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence du reportage photographique du site des travaux ;
- e) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 18 critères / 21 critères;
- f) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération ;
- g) Absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que l'entreprise est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 100 millions de FCFA

V-2 : Critères essentiels

Personnel d'encadrement = 10 critères

Matériel = 09 critères

Références = 02 critères

TOTAL = 21 critères

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prises en compte.

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Contrats ou Division des ouvrages d'arts, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

8. Evaluation et publication des résultats

Les Entreprises retenues à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour les travaux de construction d'un pont et de ces accès sur la rivière Mounjo, route régionale INTER N8-MOMBO-BAJOH dans le Département du KUPE MANENGUBA, Région du Sud-ouest (phase 02).

YAOUNDE le 9 Décembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°16640/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 14/12/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INTEGRATION DES LICENCES MICROSOFT A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT(CAA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAA-EXERCICES 2022, 2023 ET 2024

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la fourniture et l'intégration des licences Microsoft à la Caisse Autonome d'Amortissement.

2. Consistance des prestations

Le Consultant aura pour principale mission d'assister la Caisse Autonome d'Amortissement à la fourniture, la régularisation des licences Microsoft, ainsi qu'à la réalisation de prestations associées.
 Plus spécifiquement, les prestations attendues du Consultant sont les suivantes :

La fourniture et installation des licences Microsoft sur site (Windows Client et Windows Server) avec un an de support intégré ;
 La fourniture et installation des licences Microsoft cloud (Microsoft 365) pour une durée de trois (03) ans ;
 La configuration, migration et le déploiement d'un environnement de virtualisation Hyper-V Datacenter ;
 La formation et le transfert de compétences aux utilisateurs et administrateurs ;
 L'assistance et le support technique pendant une durée de trois ans.
 Les caractéristiques techniques desdites fournitures et services sont détaillées dans la pièce N°5 (Termes de référence) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

La période de couverture pour cette prestation pluriannuelle est de **36 mois**, répartis comme suit :

Année	ACTIVITE S
1 ^{ère} tranche ferme : 12 mois ; 2022	Fourniture et installation des licences Microsoft sur site Souscription annuelle N°1 et installation des licences Microsoft cloud Recyclage des utilisateurs Transfert de compétences aux Administrateurs
1 ^{ère} tranche conditionnelle de 12 mois ; 2023	Souscription annuelle N°2 des licences Microsoft cloud Assistance et support technique Formation des Administrateurs

2 ^{ème} tranche conditionnelle de 12 mois. 2024	Souscription annuelle N°3 des licences Microsoft cloud Assistance et support technique optimisation de l'exploitation formation avancée des utilisateurs formation éditeur avancée des Administrateurs
---	--

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National est restreinte aux entreprises ci-après, présélectionnées à la suite de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°09249/CAA/DAG/SDAAB/SM/2022 du 15 juin 2022 relative à la fourniture des licences Microsoft à la CAA. Il s'agit de :

N°	NOMS DES CANDIDATS PRE-QUALIFIES	ADRESSES
1.	ST DIGITAL SARL	BP 32 Douala Tel. 243 70 24 20
2.	TW MICRONICS SARL	BP 14 674 Yaoundé Tel. 22 22 59 72/6 94 40 73 57
3.	GROUPEMENT N2T SOLUTIONS SARL/CWG	BP 1316 DOUALA/ 20 189 Yaoundé Tel. 696 32 17 84/6 678 98 69 89

6. Financement

Les prestations de service relatives au présent Appel d'Offres, seront financées par le budget d'investissement de la CAA, au titre de l'exercice 2022, 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.armp.cm ; www.marchespublics.cm et www.caa.cm.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **exclusivement en ligne.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : **105 000 (Cent cinq mille) FCFA**, dans le compte N° 33 59 88 00001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le 25 janvier 2023 à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse **www.marchespublics.cm**. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°16640/AONR/CAA/CIPM/2022 DU 14/12/2022

RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INTEGRATION DES LICENCES MICROSOFT A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

(CAA)

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

10. Delai de Livraison

Le coût prévisionnel de cette prestation pour les trois ans est de 110 000 000 FCFA, réparti comme suit sur les trois tranches :

- 1^{ère} tranche ferme de 12 mois, Exercice 2022 : 50 000 000 FCFA ;
- 1^{ère} tranche conditionnelle de 12 mois, Exercice 2023 : 30 000 000 FCFA ;
- 2^{ème} tranche conditionnelle de 12 mois, Exercice 2024 : 30 000 000 FCFA.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux million deux cent mille (2 200 000) Franc CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **25 janvier 2023 à 15 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Autonome d'Amortissement dans la salle de conférence située au 5^{ème} étage de son immeuble siège à Yaoundé.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique et financier selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système de notation à points.

Critères éliminatoires

- ü Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis;
- ü Absence de la caution de soumission ;
- ü Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- ü Dossier technique incomplet ;
- ü Offre non conforme aux spécifications demandées ;
- ü Absence de certificat de partenaire Gold minimum des solutions Microsoft en cours de validité ;
- ü Offre technique n'ayant pas satisfait au moins à 80 points sur 100 de l'ensemble des critères essentiels ;
- ü Offre financière incomplète ;
- ü Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- ü Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres techniques seront effectués suivant la notation à points et porteront sur les aspects suivants :

N°	CRITERES	NOTE
1	Presentation de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire	15
3	Plan de travail et methodologie	30
4	Logistique	10
5	Qualification et Expérience des Experts	40
TOTAL		100

Seuls les Soumissionnaires non frappés par un des critères éliminatoires et qui auront obtenu une Note technique (ST) supérieure ou égale à 80 points sur 100 sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse de leurs offres financières.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de Sélection « Fondée sur la Qualité et le Coût ». La note globale sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

Les poids respectifs attribués aux Propositions technique (T) et financière (P) sont :

T = 70% et P = 30 %

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$S_f = 100 \times F_m / F$,

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Le Score global (S) sera :

$S = (S_t \times T) + (S_f \times P)$

(Sf) Les scores financiers et (St) Scores techniques.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau -1, porte S1.08 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé, BP. : 7167 Yaoundé, Tél. 00237 222 22 22 26 / 00237 222 22 01 87,

E-mail : caa@caa.cm

DENONCIATIONS

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

KENDEM JOHN FORGAB

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

ADDITIF N°2 DU 11 JANVIER 2019 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°03940/AOIR/MINH DU/C2D/2018 DU 23 NOVEMBRE 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS DANS LES VILLES DE BAMENDA ET MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES 2 »

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le présent Additif à l'appel d'Offres International Restreint pour la Maîtrise d'œuvre complète des projets d'infrastructures et équipements divers dans les villes de Bamenda et Maroua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales 2 » porte sur les modifications ci-après :

Reference et Page de la Demande de Proposition	Au lieu de :	Lire :
Lettre d'invitation		
Section II. Données particulières		
Date limite de reception des propositions : ● Lettre d'invitation (Art 10). ● IC 17.9 (Page 23)	14 janvier 2019	21 janvier 2019
Section III-2. Proposition Technique		
Tech 1 – Plan de sécurité (page 36)	6.2 – Gestion des accident et Rappatriement d'urgence Annexe - Notice de sécurité signé – (Annexe 2 des TDR)	6.2 – Gestion des accident et Rappatriement d'urgence NB. Si l'offre d'un Consultant ne respecte pas les critères de recevabilité spécifiés dans les « TdR - Plan de sûreté », elle sera exclue (coordonnateur sureté, dispositif/déplacements, hébergement et sécurisation, procédure de gestion de crise, etc.) Annexe - Notice de sécurité signé – (Annexe 2 des TDR)
Section IV. Proposition financière FIN-3 : Bordereau des prix unitaires		

Prix 231 : Fonctionnement général de l'entreprise (Page 58)	Ce prix couvre [...] dans divers domaines (Sécurité incendie, divers réseaux, etc.) Il est rémunéré par mois [...]	Ce prix couvre [...] dans divers domaines (Sécurité incendie, divers réseaux, etc.) Le Consultatant devra ressortir dans la décomposition de ce prix (FIN 4) le coût du aux mesures de surêté qu'il entend mettre en oeuvre. Il s'agit des mesures à la charge du Consultatant et compris dans son fonctionnement générale (Organisation, hébergement, gardiennage, vidéosurveillance, moyen de communication, contrat de rappatriement, ...). Les mesures implicant l'armée seront à la charge du Maître d'Ouvrage. Il s'agit à titre indicatif des escortes, des aéronefs et autres identifiées par le Consultatant. Il est rémunéré par mois [...]
--	---	---

YAOUNDE le 11 Janvier 2019

Section VII. Termes de référence

Le MINISTRE

4.2. Mission 1 Avant-projet sommaire (Page 8)	4.2. Mission 4.2. Mission n° 1 : Avant-projet sommaire Ce volet des études vise à déterminer les caractéristiques des ouvrages à réaliser ainsi que les principaux choix techniques. Les rendus seront de niveau APS et consisteront, pour chaque volet et chaque sous-projet, à : > Vérifier la faisabilité institutionnelle de certains ouvrages (ex. rétrocession du marché dougoi à la CU...) > Evaluer les contraintes d'aménagement ;	4.2. Mission n° 1 : Avant-projet sommaire Ce volet des études vise à déterminer les caractéristiques des ouvrages à réaliser ainsi que les principaux choix techniques. Les rendus seront de niveau APS et consisteront, pour chaque volet et chaque sous-projet, à : > Prendre en compte effets du changement climatique dans le dimensionnement des ouvrages ; > Vérifier la faisabilité institutionnelle de certains ouvrages (ex. rétrocession du marché Dougoi à la CU...). Si l'étude socio-économique de certains équipements marchands révèle les freins institutionnels ne pouvant être levés, les études y relatives seront suspendues et remplacé par d'autres projets proposés par le CLC ; > Evaluer les contraintes d'aménagement ;
---	---	--

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

1. Les termes de la DP et de l'additif n°1 du 14 Décembre 2018 non contraire au présent additif restent inchangés.

Outils	Détails de la commande	Quantité
Blocs note	Format A5 fini Papier couverture : Couché Brillant 300grs Papier intérieur : Offset extra blanc 90grs Impression des pages intérieure en monochromie recto/verso Impression Couverture en Quadrichromie Recto seul 75 feuillets intérieur Finition wire'O Rotation des pages sans obstacles	1000
Tee-shirts	Personnalisation logos sur poitrine et dos, 100% coton des tee shirts vert, bleu et blanc	500
Casquettes	3 couleurs vert, blanc et bleu personnalisé aux logos	500
Polos	Type mixte ,100% coton, manches courtes, coupe droite, 3boutons sur ton, broderies à la poitrine et Sérigraphie au dos, 3 couleurs blanc, bleu et vert	350

2. Participation et origine

- ETS FOZAAC ;
- Cabinet IDC ;
- SIGNE ;
- GALMA Sarl ;
- LIOSAN SERVICES

3. Financement

Le financement y relatif est assuré par le prêt FIDA N° 2000001964 CM, D1730.

4. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées ainsi qu'une caution de soumission de quatre cent mille (400 000) francs CFA, au plus tard le **20 décembre 2022 à 13 heures**, sous enveloppe cachetée, portant la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 0025/DC/MINADER-MINEPIA /PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022
POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION
DE FIN D'ANNEE 2022 DU PEA-JEUNES »
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*

À l'adresse suivante :

Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sise au carrefour Bastos face entrée hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90 / 699 70 70 03, Email: contact@pea-jeunes.org.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **le même jour** à 14 heures précises, dans la salle des conférences du PEA-Jeunes. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

6. Critères d'évaluation

L'offre d'un soumissionnaire sera rejetée si :

- ü Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du moratoire de 48 heures, à l'exception de la caution de soumission ;
- ü Fausses déclarations, substitution ou pièces falsifiées ;
- ü Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP et qu'aucune procédure n'est en cours contre lui au MINMAP ;
- ü Non-respect des spécifications techniques.
- ü Offre financière incomplète ;

7. Attribution

La lettre commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de consultation.

8. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

COMMUNE DE NGOMEDZAP

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE NGOMEDZAP EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Maître d'ouvrage, lance une Demande de Cotation en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type TOYOTA pick-up 4x4 double cabine au profit de la commune de NGOMEDZAP dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des Services et la réalisation des missions statutaires.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **28 000 000 (vingt-huit millions) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

La demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de NGOMEDZAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de NGOMEDZAP, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de NGOMEDZAP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le **05 janvier 2023 à 9 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N° 004 /DC/C.NGOMEDZAP/CIPM/2022 DU 28 /09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le **05 /01/2023 à 10 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE NGOMEDZAP, dans la salle de réunion de la Mairie de NGOMEDZAP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

Absence de caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Note technique supérieure ou égale à 70% ;

Avoir fait l'objet de résiliation pour défaillance lors de l'exécution d'un projet ;

Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et de son sous-détails ;

Non-respect des spécifications techniques.

La non-conformité du modèle de soumission.

B. Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Conformité du matériel aux spécifications techniques de la Demande de Cotation ;

Service après-vente ;

Délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de **70%** de « **OUI** » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGOMEDZAP

YAOUNDE le 13 Décembre 2022

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12
DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC
OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE SA SANTE ECOLOGIQUE FINANCEMENT : FONDS COMMUN
PSFETÂCHE N° 5.3.16.0.0**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5.3.16.0.0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Plan de travail budgétisé annuel du Fonds Commun PSFE, il est prévu une étude sur l'état de la santé du lac Ossa à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique de cet écosystème lacustre. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance à cet effet, un appel d'offres national restreint pour la mobilisation d'un cabinet d'étude en vue de la réalisation de cette activité.

2. Consistance des prestations

L'objectif global de cette prestation est d'encadrer une étude sur l'état de la santé du lac Ossa à travers l'élaboration d'une cartographie des plantes aquatiques envahissantes et la définition d'une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique de cet écosystème lacustre.

A cet effet, le prestataire/ consultant devra, à cet effet, réaliser une revue documentaire et des missions de collecte de données. Il procédera ensuite à une analyse pertinente des informations devant lui permettre de proposer une démarche opérationnelle de restauration de la santé écologique dudit lac. Il devra par ailleurs indiquer, décrire et expérimenter la ou les méthode(s) de lutte adaptée(s) (mécanique ou biologique) spécifique(s) à chaque espèce végétale aquatique.

Plus précisément il devra :

- Identifier sur la base de la méthodologie d'échantillonnage statistique les différentes espèces végétales aquatiques envahissantes (leurs superficies, densité, localisation spatiale...);
- Identifier et proposer des moyens de valorisation ou d'utilisation potentielle dans : l'agriculture (production de compost ou autres), l'élevage (production de fourrage ou autres), l'énergie (production de biogaz ou autres) ... Et décliner les procédés et itinéraires techniques de valorisation ;
- Identifier et/ou déterminer les méthodes de contrôle de la prolifération des plantes aquatiques identifiées et justifier le choix ;
- S'assurer que les espèces aquatiques envahissantes restent dans une proportion normale, nécessaire à l'équilibre écologique du milieu, notamment à l'alimentation des espèces animales qui en dépendent ;
- Proposer un document descriptif sur la faisabilité en vue de la mise sur pied d'une serre biologique en milieu confiné ;
- Proposer un plan d'intervention prioritaire budgétisé pour la restauration de la santé de l'écosystème.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-quatre millions six cent mille (84 600 000) de francs CFA Cfa hors TVA, soit cent millions huit cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent (100 885 500) franc Cfa toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°00007/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM du 12 aout 2022 :

N°	Noms	Adresses
1	TERRE ET DEVELOPPEMENT	Tél. : 675170921/698432700
2	GREEN CONNEXION INTERNATIONAL ENVIRONMENTAL GROUP;	BP 1289, Yaoundé, Tél. : 672570272
3	FOREST SHADOW INGENIERING	TEL. : 699 732 016, BP.4356, Yaoundé
4	CARFAD	BP.30588-Yaoundé, Tél. : 222 31 08 92/699950105
5	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR	BP 5545 Yaoundé, Tél. : 699894069

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Fonds Commun PSFE, Sous-Tâche n° 5.3.16.0.0

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Cameroon Tribune et COLEPS.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, payable au Trésor public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **12 janvier 2023** à 14 heures précises et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANTES
AQUATIQUES ENVAHISSANTES DE LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE
SA SANTE ECOLOGIQUE*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de treize (13) semaines, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres se fera le **12 janvier 2023** à 15 heures, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument mandatée de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100 ;
7. Absence de la déclaration d'engagement signée.

2. Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,20
 - a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....15
 - b. Description de la méthodologie15
 - c. Plan de travail 5
 - d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....5
 2. Expérience des consultants (personne morale).....10
 3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....70
- Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

14. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 12 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

HELE Pierre

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°025/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 12/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°020/AOIR/TRADEX/CIPM/22 DU 07 OCTOBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES IMPRIMÉS DE COUPONS – CARBURANT À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur Général** de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **PSD, 43-45 Rue Pierre Valette, 92240 Malakoff - France**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT TTC en FCFA	MONTANT TTC en €	DELAI D'EXECUTION
Cent cinq millions cinq cent quarante-six mille sept cent soixante un (105 546 761)	Cent soixante mille neuf cent cinq (160 905)	Quatre-vingt-dix (90) jours

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 12 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !